

# MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

## **ACTE D'ENGAGEMENT (AE):**

### **POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Commune de Aussac-Vadalle  
rue de la République  
16560 Aussac-Vadalle

### **OBJET DU MARCHE :**

**EXTENSION DE LA MAIRIE  
EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE**

Lot n° *10*

Intitulé du lot : *PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION*

Date du marché :

Montant TTC :

Imputation budgétaire :

### **MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

passé en application des articles 26 (révisé par le Décret n°2008-1355 du 19 décembre 2008), 28 du Code des Marchés Publics 2006

### **Maîtrise d'œuvre :**

Architecte : **M. Olivier GOUEDO - Architecte DPLG**  
143, rue de Montmoreau - 16000 Angoulême

### **Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics 2006 :**

Monsieur le Maire

### **Comptable Public assignataire des paiements :**

Perception de Mansle

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de **MAI 2014 (mois zéro - m0)**

## ARTICLE PREMIER - CONTRACTANT (S)

1 JE soussigné,

Nom et prénom : SEBASTIEN PEROT

■agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

Tél :

■agissant pour le compte et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société) SARL PIERRE PEROT

ayant son siège à : ZA de la Haute Sanezme  
BP 40048  
16102 COGNAC cedex

Tél : 0545-82-76-73

N°d'identité d'établissement (SIRET) : 381 421 564 000 28

N° d'inscription 1 au répertoire des métiers ou 1 au registre du commerce et des sociétés : N°metier = 381421 564160

1 NOUS soussignés,

### Cotraitant 1

Nom et prénom :

■agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

Tél :

■agissant pour le compte et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

ayant son siège à :

Tél :

N°d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription 1 au répertoire des métiers ou 1 au registre du commerce et des sociétés :

### Cotraitant 2

Nom et prénom :

**■agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :**

Domicilié à :

Tél :

**■agissant pour le compte et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)**

ayant son siège à :

Tél :

N°d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription <sup>1</sup> au répertoire des métiers ou <sup>1</sup> au registre du commerce et des sociétés :

### Cotraitant 3

Nom et prénom :

**■agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :**

Domicilié à :

Tél :

**■agissant pour le compte et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)**

ayant son siège à :

Tél :

N°d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription <sup>1</sup> au répertoire des métiers ou <sup>1</sup> au registre du commerce et des sociétés :

Après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses administratives particulières (C.C.A.P) et des documents qui y sont mentionnés,

- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés aux articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics (C.M.P).

I **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du C.M.P ainsi que les attestations d'assurance visées à l'article 1.6.3. du C.C.A.P et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du lot désigné en page 1 du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

I **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants groupés solidaires, représenté par :



mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du C.M.P ainsi que les attestations d'assurance visées à l'article 1.6.3. du C.C.A.P et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du lot désigné en page 1 du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation et rappelée en page de garde du C.C.A.P.

## **ARTICLE 2 - PRIX**

### **2.1. MONTANT DU MARCHE**

L'offre de prix est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m0 fixé en page 1 du présent acte d'engagement.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 4-4 du C.C.A.P.

Les prestations définies au CCAP portent sur 1 lot de l'opération de travaux.

Le montant du marché devra faire ressortir une tranche ferme selon les modalités définies dans le règlement de consultation et le CCTP.

### Evaluation des travaux

Les travaux du lot pour lequel je m'engage / nous nous engageons, seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire. Le candidat devra obligatoirement remplir le DPGF.

	Tranche ferme	OPTION
Prix Hors T.V.A.	6 409,03 €	€
T.V.A. au taux de 20 %	881,81 €	€
Montant T.T.C.	5 290,84 €	€

Tranche ferme montant TTC arrêté en lettres à :

.....cinq.....dix...deux....cent....quatre....soix...et.....  
.....quatre....soix...et....quatre....centimes.....  
.....

Option montant TTC arrêté en lettres à :

.....  
.....  
.....

	Tranche Conditionnelle	OPTION
Prix Hors T.V.A.	€	€
T.V.A. au taux de 20 %	€	€
Montant T.T.C.	€	€

**Décision du maître de l'ouvrage**

le montant du marché du lot n° ..... est arrêté à :

	Tranche ferme	OPTION
Prix Hors T.V.A.	€	€
T.V.A. au taux de 20 %	€	€
Montant T.T.C.	€	€

**Tranche ferme montant TTC arrêté en lettres à :**

.....  
.....  
.....

**Option montant TTC arrêté en lettres à :**

.....  
.....  
.....

L'entrepreneur accepte et s'engage sur le montant global du marché complété par le coût de l'option, dans le cas où le lot comprend une option.

**Cachet et signature de l'entreprise**

Date et signature

Cachet. *le 18/07/2014*

*CHAUFFAGE - SANITAIRE  
CLIMATISATION - ÉLECTRICITÉ  
SARL Pierre PEROT  
ZA de la Haute Sarrazine - BP 40048  
16102 COGNAC CEDEX - Tél. 05 45 82 76 73  
Fax 05 45 82 23 85 - Siret 381 421 544 00028*

## **2.2. MONTANT SOUS-TRAITE**

### **2.2.1. Montant sous-traité désigné au marché**

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, le(s) annexe(s) n° au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par des sous-traitants, leurs noms et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage / nous envisageons de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Tranche ferme	OPTION
Montant HT : .....	.....
TVA 19.6 % .....	.....
Montant TTC. .....	.....

Les déclarations et attestations (article 114 1° du CMP) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

### **2.2.2. Crédit présenté en nantissement ou cession**

#### **1 Prestataire unique**

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que je pourrai présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

#### **1 Groupement**

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que nous pourrons présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Cotraitant 1	Cotraitant 2	Cotraitant 3

## **ARTICLE 3 – DELAI DE REALISATION**

### **3-1. Période d'exécution**

Les travaux seront exécutés dans le délai global de 8 mois incluant le délai de préparation à compter de la date fixée par l'Ordre de Service qui prescrira de les commencer.

## DELAI GLOBAL DU MARCHE :10 mois

Un planning détaillé d'exécution, établi pendant la période de préparation, fixera le délai relatif à chaque lot dans l'annexe du CCTP suivant :

Tranche	Délai
EXTENSION DE LA MAIRIE	7.5mois
EXTENSION SALLE POLYVALENTE	4 mois
DELAI GLOBAL	10 MOIS

Le délai d'exécution propre au lot pour lequel je m'engage / nous nous engageons sera déterminé dans les conditions stipulées à l'article 5-1 du CCAP selon la tranche ferme.

L'ordre de service prescrivant de commencer l'ensemble des travaux d'une tranche sera notifié à chaque entrepreneur titulaire d'un lot.

L'affermissement des tranches conditionnelles sera fixé par le Maître d'ouvrage et selon ses conditions.

Le délai maximum d'affermissement des tranches conditionnelles est de 12 mois à compter de la notification du marché.

### **3-2. Délai(s) distinct(s)**

Sans objet.

## ARTICLE 4 – PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 4 du CCAP.

### Prestataire unique

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après (joindre un RIB ou un RIP).

compte ouvert à l'organisme bancaire : *Credit Agricole*

à COGNAC contre

au nom de : *SARL PIERRE PEROT*

sous le numéro : *1M 284 469 09*

code banque : *12406*

clé RIB : *07*

code guichet : *00134*

### Groupement solidaire

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du compte ci-après (joindre un RIB ou un RIP).

compte ouvert à l'organisme bancaire :

à

au nom de :

sous le numéro :

clé RIB :

code banque :

code guichet :

Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

### A ne renseigner que pour les lots dont le montant est supérieur à 50.000 € HT :

#### 1 Prestataire unique

Le prestataire désigné ci-devant :

- refuse de percevoir l'avance
- ne refuse pas de percevoir l'avance prévue à l'article 6.2 du CCAP

#### 1 Groupement

Les prestataires désignés ci-devant :

- refusent de percevoir l'avance
- ne refusent pas de percevoir l'avance

Fait en un seul original.

A COGNAC , le 18/07/2014

Mention(s) manuscrite(s) "Lu et approuvé"  
Signature(s) du (des) entrepreneur(s)

"Lu et approuvé"

CHAUFFAGE - SANITAIRE  
CLIMATISATION - ÉLECTRICITÉ

**SARL Pierre PEROT**

ZA de la Haute Sarrazine - BP 40048  
16102 COGNAC CEDEX - Tél. 05 45 82 76 73  
Fax 05 45 82 23 85 - Siret 381 421 544 00028